

Projet :

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE LOGEMENTS COLLECTIFS

PCVD OUEST - 11 rue Jeanne D'Asnières 92110 CLICHY

Maitre d'ouvrage :

SCCV CLICHY LOGEMENTS

50 Cours de L'ile Seguin
92100
BOULONGNE-BILLANCOURT

Bureau de contrôle :

QUALICONSULT

1 bis rue du Petit Clamart Velizy Plus
Bâtiment E
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Equipe maitrise d'oeuvre :

Architecte :

SNØHETTA

19 rue de Cléry
75002 PARIS
Tél : +33 1 84 79 78 60

Architecte :

DGM

74, rue Rivay
92300 LEVALLOIS
Tél: +33 1 41 38 07 70

BET tout corps d'état :

CET Ingénierie

23 quai Alfred Sisley
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE
Tél : +33 1 46 85 86 87

Economiste :

VPEAS

80 Rue du Faubourg Saint-Denis
75010 PARIS
Tél : +33 1 42 29 70 02

Economiste :

B & C associés

7 rue de la 1er Division Française Libre
94160 SAINT MANDE
Tél: + 33 6 20 85 30 79

BET thermique :

POUGET CONSULTANTS

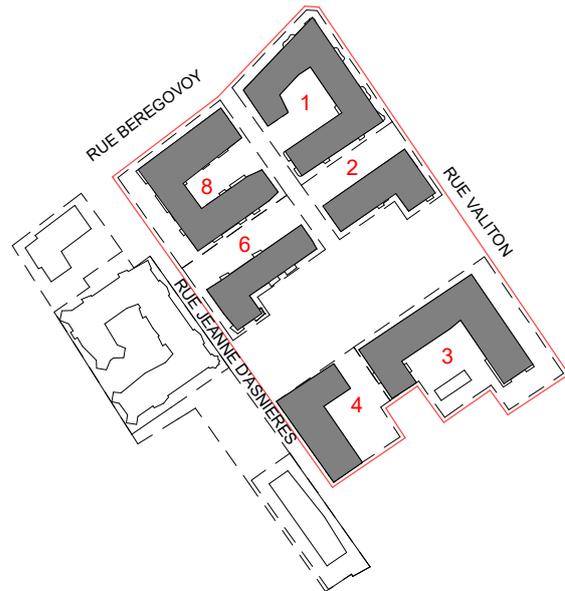
81 Rue Marcadet
75018 PARIS
Tél : +33 1 42 59 53 64

Paysagiste :

WALD

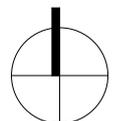
22 rue de Chabrol
75010 PARIS

Snøhetta 
SNOHETTA STUDIO PARIS
SAS d'Architecture au capital de 25.000€
Ordre des Architectes d'Ile-de-France S19556
SIREN 834 17 627 010 000
23 rue de Renard - 75004 Paris, France
+33 1 84 79 78 60



Titre :

PCVD EST - NOTICE COMPLEMENTAIRE INDIQUANT LES MATERIAUX UTILISES



Phase	N° Pièces cerfa	Emetteur	Ind	Date :	Echelle :
PC	PC10_1	SNO	0	Juillet 2024	

NOTICE COMPLÉMENTAIRE INDIQUANT LES MATÉRIAUX UTILISÉS
ET LES MODALITÉS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

PCVD EST

SOMMAIRE

A / Une opération située dans le périmètre d'un site patrimonial	p.4
B / Les matériaux utilisés	p.8
C / Les modalités d'exécution des travaux	p.10

A / Une opération située dans le périmètre d'un site patrimonial

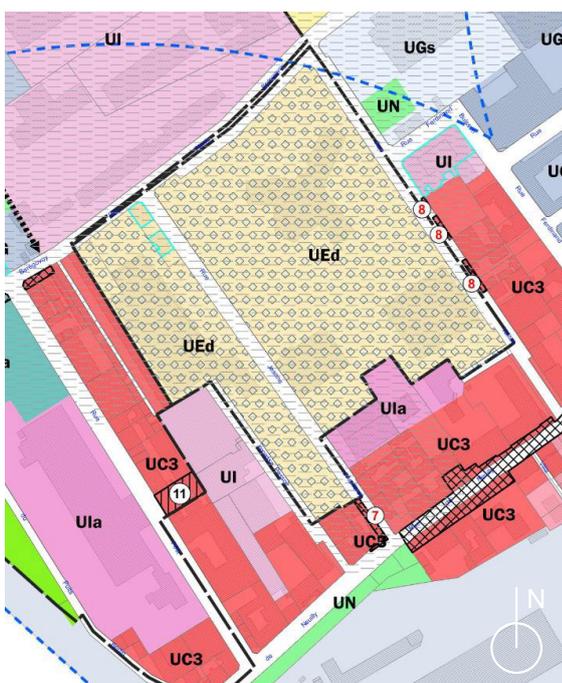
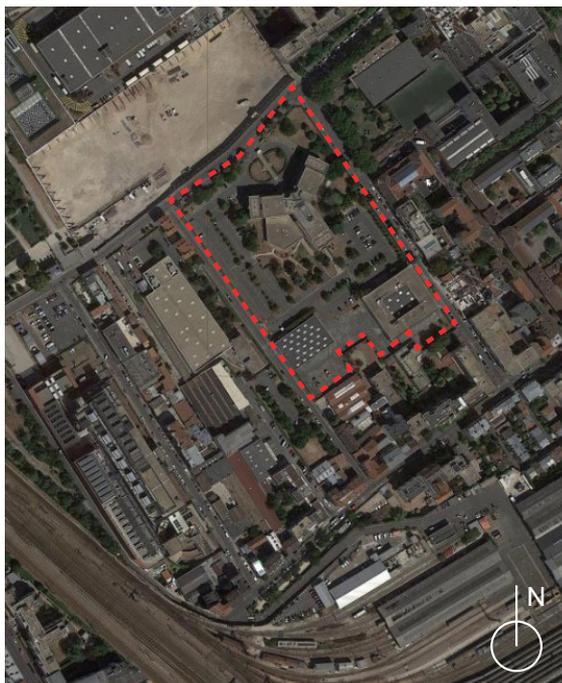
Le site

Le site existant est composé de deux vastes parcelles, de part et d'autre de la rue Jeanne d'Asnières, d'une surface d'environ 4ha, occupées jusqu'alors par le siège de la société BIC qui déménage dans des locaux neufs situés Porte de Clichy.

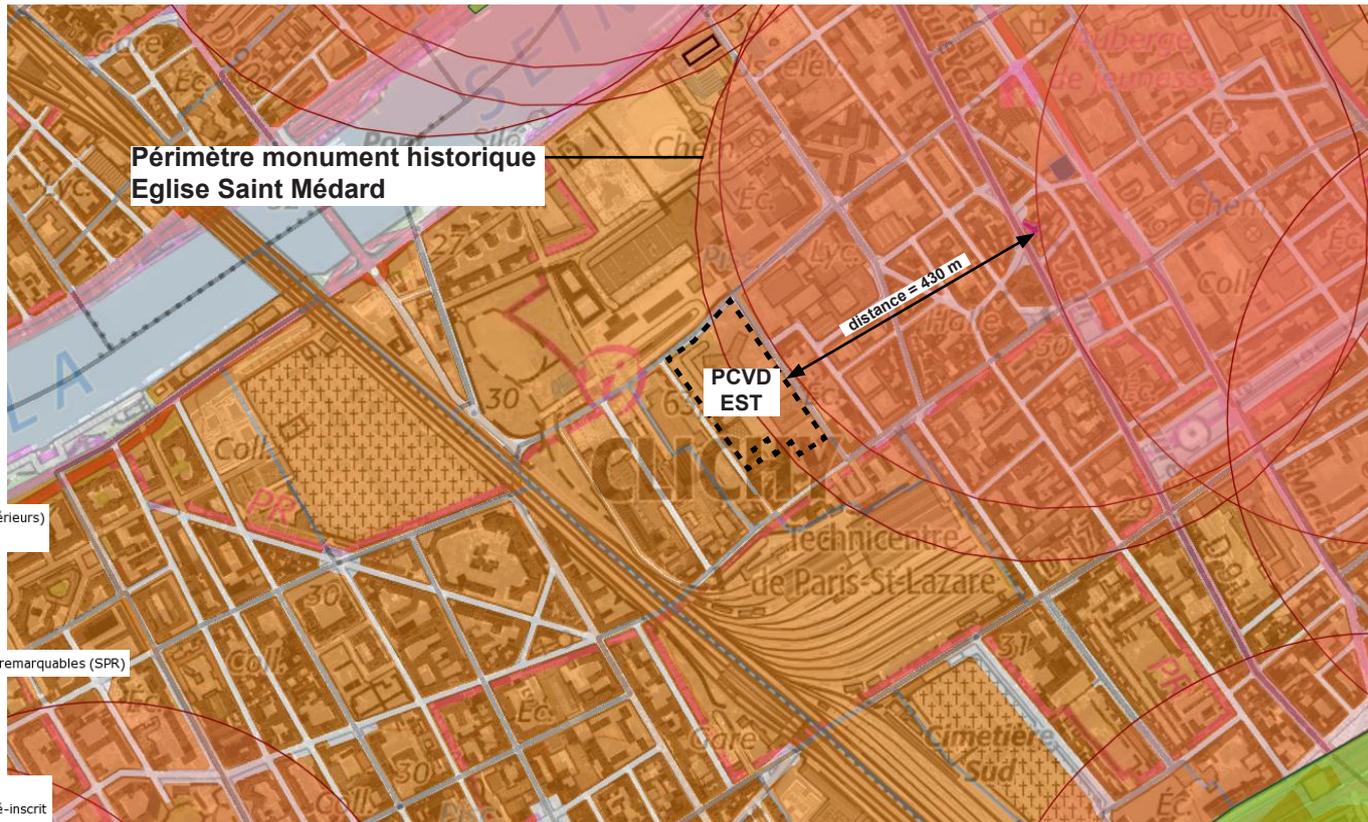
A l'heure actuelle, la plus grande des deux parcelles accueille un vaste parking, des espaces paysagers et trois bâtiments, dont un bâtiment de bureaux. Des espaces plantés localisés à l'angle des rues Valiton et de la rue Pierre Bérégovoy ont été identifiés. Le projet préservera dans sa composition urbaine une large place laissée à la présence du végétal en coeur d'îlot.

Afin de pouvoir créer un quartier mixte de logements, de commerces et d'espaces paysagers à cet emplacement de son territoire, la ville de Clichy a créé un nouveau secteur UEe dans le cadre de la modification n°9 de son PLU. De plus, afin d'assurer la qualité des aménagements du quartier, la ville de Clichy a mis en place un OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation - dite OAP du secteur BIC.

Le projet global prévoit la démolition des bâtiments existants et un remodelage de l'ossature infrastructurelle et paysagère du quartier «BIC».



- Propriétaire : DRAC
Ile-de-France
- Label "Architecture Contemporaine Remarquable" - Ile-de-France
- Par défaut
En date du : 2024-01-05
Propriétaire : DRAC
Ile-de-France
- Site classé - Ile-de-France (AC2)
- Classé
■ Inscrit
En date du : 2022-11-15
Propriétaire : DRIEAT
Ile-de-France
- Site inscrit - Ile-de-France (AC2)
- Classé
■ Inscrit
En date du : 2022-11-15
Propriétaire : DRIEAT
Ile-de-France
- Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) - Hauts-de-Seine - 92
- Périmètres MH (Intérieurs)
■ Périmètres MH
En date du : 2021-04-02
Propriétaire : DRAC
Ile-de-France
- Sites patrimoniaux remarquables (AC4) - Hauts-de-Seine - 92
- Sites patrimoniaux remarquables (SPR)
En date du : 2021-05-11
Propriétaire : DRAC
Ile-de-France
- Immeubles classés ou inscrits - Hauts-de-Seine - 92
- Classé
■ Partiellement classé-inscrit
■ Partiellement classé
■ Inscrit



Source : Atlas des patrimoines, Ministère de la culture.

Le terrain et ses abords

L'opération se situe au sein d'un quartier à dominante résidentiel et de bureau, en plein renouveau et marqué par la construction de nouveaux bâtiments de logements et bureaux ces dernières années.

L'architecture des bâtiments environnant n'est pas homogène et est composée de différentes époques et matériaux : brique claire et foncée, pierre claire, béton peint, enduit.

Le terrain est situé sur la parcelle section N n°94 dont la superficie totale est de 27 778 m².

Le site se trouve en zone PPRI. La cote casier étant établie à 30.05 ngf.

Le terrain est aujourd'hui occupé par des bâtiments de bureaux abritant la société BIC.

Le site est également entouré et occupé par plusieurs bâtiments remarquables protégés au titre de l'ancien article L.123-1,7° du code de l'urbanisme :

- 25-27 rue Jeanne d'Asnières, au sein du site de l'OAP, l'enjeu sera de conserver et intégrer ces deux bâtiments dans le projet d'ensemble.
- 21/23/25 rue Ferdinand Buisson, 26/28 rue Valiton.
- Pavillon du régisseur, Rue Pierre Bérégovoy, au sein du Parc des Impressionnistes.

Le bâtiment classé

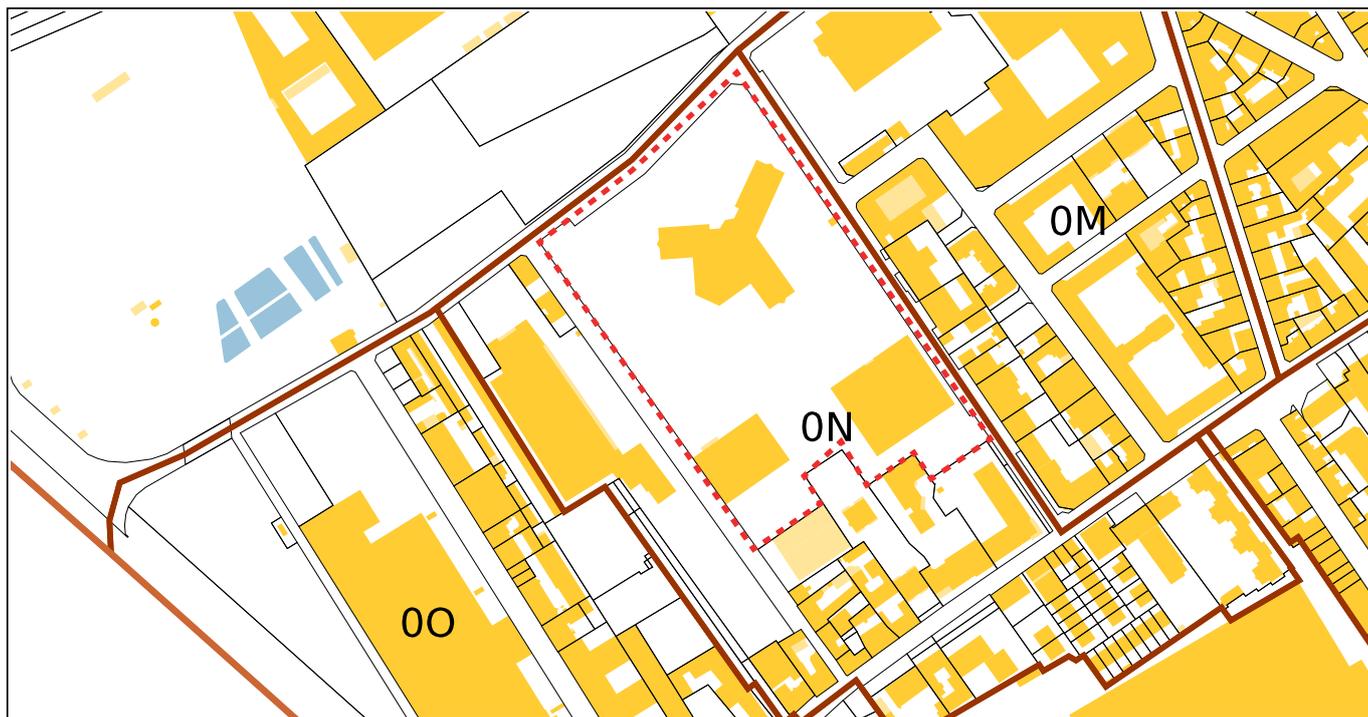
L'Eglise Saint Médard est situé à une distance de 430 m à vol d'oiseau. L'édifice date du XVIème siècle.

Le projet faisant l'objet de l'actuel PCVD n'impacte pas ce bâtiment.

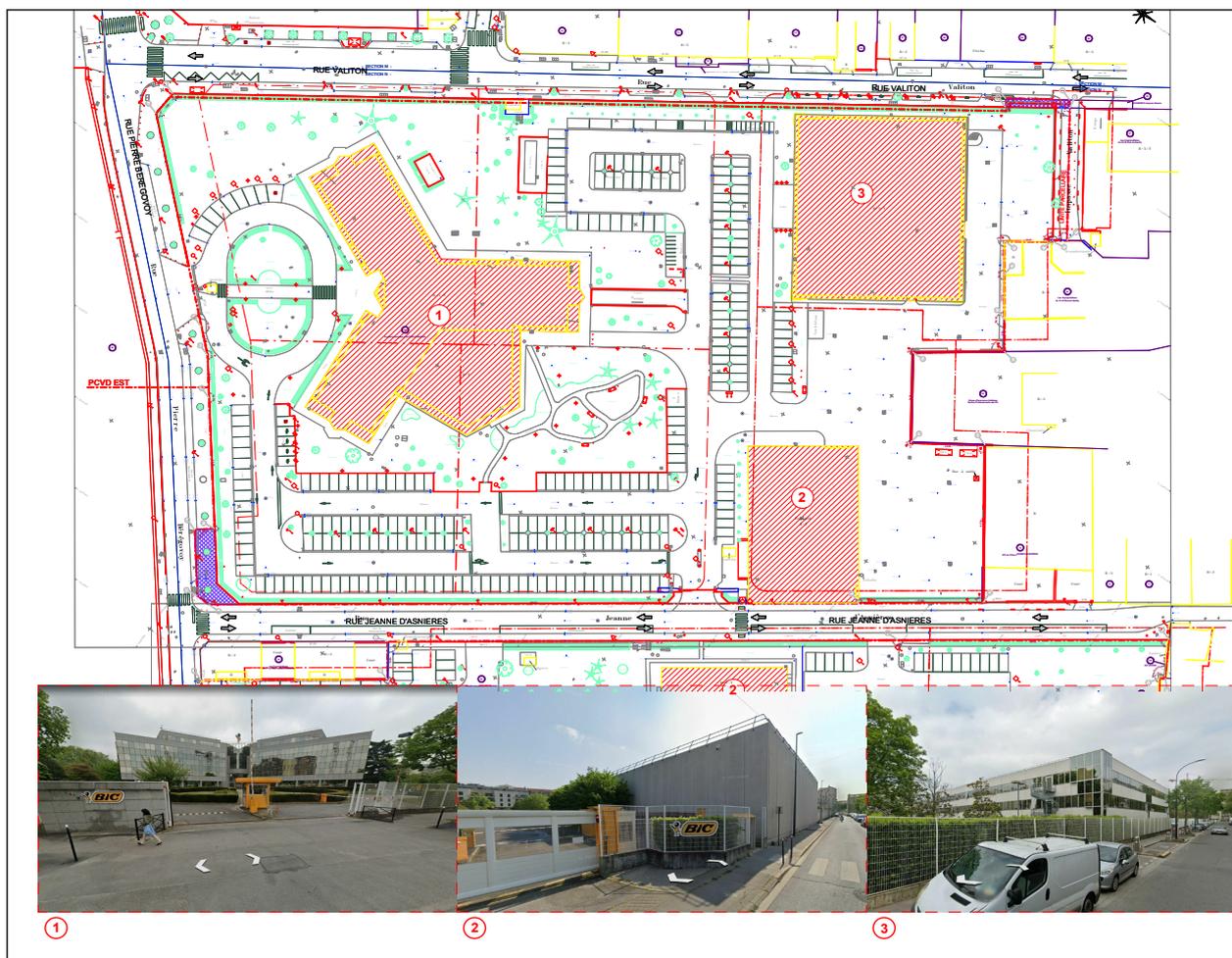


Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) - Hauts-de-Seine - 92

Identifiant 1906271024
Type de SUP R500
Appellation Eglise Saint-Médard (ancienne)
Catégorie AC1
Localisation 92024|Clichy
Identifiant MH IU7RJ8
Acte associé inscription le 26/09/1969
Précision RGE
Date de mise à jour 2019-6-27
Région 11
Département 92
Commune Clichy



Plan cadastral



Plan de l'existant et des démolitions

B / Le projet et Les matériaux utilisés

Le projet

Les façades sur voie sont conçues en harmonie avec les façades des constructions voisines, afin de préserver le paysage urbain dans lequel s'insère le projet.

Toutes les façades des constructions sont réalisées en matériaux de qualité, traités de telle façon que leur finition soit garantie dans le temps et que leur mise en œuvre présente un caractère esthétique.

Les façades sur rue et pignons seront traitées en pierre teinte claire pour le corps principal ou brique teinte claire. Les socles seront traités en béton matricé ou pierre claire. Les attiques seront traitées en pierre claire, enduit, brique claire ou zinc pré-patiné gris.

Les fenêtres seront équipées de volets roulants mais leurs coffres ne seront pas visibles depuis l'extérieur.

Les matériaux de façades :

- Pierre coléee
- Enduit monocouche blanc cassé ton pierre
- Menuiseries teinte gris anthracite
- Tôle métallique
- Béton matricé
- Peinture ton enduit blanc cassé ton pierre
- Peinture ton gris anthracite

Terrasses :

- Dalles sur plots
- Gravillons pour les toitures inaccessibles

Aménagement paysager dans les espaces extérieurs :

- Création de coeur d'îlots paysagers.
- Création d'une venelle de desserte entre les lots 1 et 2, et entre les lots 6 et 8 .
- Création d'un espace vert central commun à l'ensemble des lots.

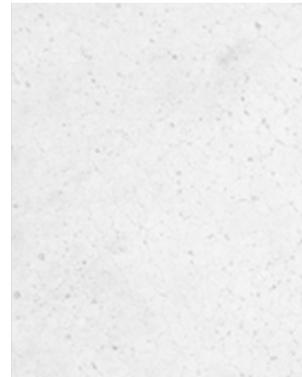
Palette de matériaux



Pierre claire



Béton matricé



Béton clair



Enduit ton clair



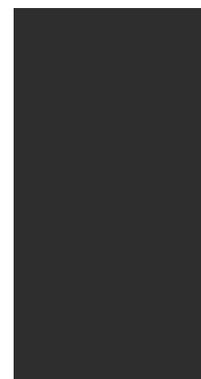
Parements brique ton clair



Zinc joint debout gris



Menuiseries
extérieures
gris anthracite 1



Menuiseries
extérieures
gris anthracite 2

C / Les modalités d'exécution des travaux

Le bâtiment inscrit au titre de monuments historiques (Eglise Saint-Médard) est situé à une distance à vol d'oiseau de 430 m, plus exactement au 96 boulevard Jean Jaurès sur la même commune de Clichy-la-Garenne.

Ainsi, du fait de sa situation éloignée et en dehors du terrain concernée par la présente opération de construction de logements et commerces sur le secteur BIC, ce monument ne sera pas impacté par l'exécution des travaux.

La charte chantier à faibles nuisances adoptée à l'occasion de la construction du projet offre une garantie supplémentaire à la réduction de l'impact du chantier notamment en minimisant ses nuisances pour le voisinage, l'environnement naturel, et en participant à la préservation des patrimoines existants.

